

## Thomas Vien nommé au sénat; Notes politiques Michaud permute aux transports

Le général L.-R. La Flèche est nommé ministre des Services nationaux, Me Ernest Bertrand, des Pêcheries et Me Alphonse Fournier, des Travaux publics

### DECLARATION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. J.-E. Michaud résigne ses fonctions de ministre des Pêcheries pour prendre le ministère des Transports. L'hon. J.-T. Thorson à la présidence de la Cour de l'Echiquier.

Ottawa, 6. — Le premier ministre, le très hon. W. L. Mackenzie King, a annoncé ce soir une importante réorganisation de son cabinet, en nommant trois représentants de la province de Québec dans le gouvernement et en nommant le ministre des Services nationaux de guerre, l'hon. J.-T. Thorson, président de la cour de l'Echiquier.

M. King a annoncé que les personnages suivants seront assermentés comme ministres demain midi:

1—Le major-général L.-R. La Flèche, sous-ministre des Services nationaux de guerre, ministre des Services nationaux de guerre.

2—Me Ernest Bertrand, député de Laurier, ministre des Pêcheries.

3—Me Alphonse Fournier, député de Hull, ministre des Travaux publics.

M. King a aussi rempli une autre vacance, créée par la mort de M. J. B. Hunter, sous-ministre des travaux publics, en nommant à ce poste M. Emmett Murphy, ingénieur au service du gouvernement depuis 1907 et qui occupait récemment le poste de directeur de la construction au ministère des Munitions et approvisionnements.

Le premier ministre a aussi annoncé que le ministre des Pêcheries, l'hon. J.-E. Michaud, avait résigné ses fonctions et assumera le poste de ministre des Transports.

D'autre part, Me Thomas Vien, député d'Outremont et vice-président de la Chambre des Communes, devient sénateur.

On s'attend que le général La Flèche devienne candidat dans le comté détenu jusqu'ici par M. Vien: Outremont. On a immédiatement fixé la date de l'élection complémentaire, soit le 30 novembre. La date des élections complémentaires dans les comtés de Charlevoix-Saguenay et de Winnipeg North-Centre a déjà été fixée.

M. King a communiqué ces nominations à la presse ce soir, après avoir aussi participé à une séance du conseil du cabinet cet après-midi séance qui a duré quatre heures.

Depuis plusieurs jours, a-t-il dit, le gouvernement a étudié la question de redonner à la

province de Québec la même représentation que l'Ontario dans le cabinet. A cause de la mort du ministre de la Jus-

tice, M. Ernest Lapointe et du sénateur Raoul Dandurand, de la nomination de l'hon. Pierre Casgrain, alors secrétaire d'Etat, à la cour Supérieure de la province de Québec, et de la démission de l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Transports et des Travaux publics, la province de Québec n'a eu durant quelque temps que deux ministres dans le cabinet, soit l'hon. Louis S.-Laurent, ministre de la justice, et l'hon. C.-G. Power, ministre de l'Air. Québec a maintenant cinq ministres.

## Notes sur la guerre

Le fait principal de la semaine, ce n'est pas tant la défense tenace, à demi-victorieuse, des Russes à Stalingrad, mais bien les déclarations sensationnelles de Joseph Staline, le chef de la Russie, et de M. Wilkie, le délégué personnel du président Roosevelt, qui voyage actuellement dans les pays alliés d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

Tous deux sont d'accord pour réclamer une offensive anglo-alliée en Europe et même partout. La défensive ne peut nous donner la victoire, dit M. Wilkie, qui a ajouté: Il faut aider davantage nos alliés de Russie et de Chine; il faut promettre l'indépendance aux nations asiatiques, la guerre terminée.

De son côté, M. Staline a demandé à ses alliés de remplir pleinement leurs obligations, et à temps utile.

Ces paroles ont produit naturellement une commotion à Londres, à Washington et dans le monde entier. M. Churchill et M. Roosevelt n'ont pas voulu faire de commentaires, si ce n'est que leurs pays vont faire tout ce qui leur est possible pour aider la Russie et la Chine. On remarque aussi chez les conservateurs anglais quelques indices d'un fléchissement d'opinion au sujet de l'indépendance hindoue. Il nous est avis cependant que cela ne marchera pas immédiatement sur des roulettes dans le cas des Indes.

M. Wilkie a donc remis en pleine actualité la discussion des buts de guerre des Alliés. Ses paroles devraient trouver un puissant écho aux Etats-Unis, où l'on ne s'en laisse pas imposer par le texte de la Charte de l'Atlantique. Le secrétaire d'Etat et le vice-président des Etats-Unis ont jugé à propos, il y a quelque temps, de commenter ce traité de manière à lui donner une portée plus étendue. Le vieil impérialisme pourrait bien sortir très diminué de cette guerre si les Alliés remportent la victoire que nous appelons

tous de nos vœux les plus ardents. Les Américains, les Russes, les Chinois de Chang-Kai-Shek et les libéraux et les tra-

Félicitations aux nouveaux ministres de M. King, les honorables MM. Bertrand, de Montréal, Fournier, de Hull, et le général Laflèche. Ils ont reçu des épaulettes méritées.

Nos félicitations également à l'honorable sénateur Thomas Vien, qui obtient un des plus hauts postes de la politique canadienne.

On dit que le général Laflèche posera sa candidature à Outremont, qui était le comté de M. Vien.

vaillistes britanniques devraient s'entendre pour assurer partout dans le monde une pleine mesure de liberté à toutes les nations, petites comme grandes, et aussi une mesure raisonnable de liberté à toutes les minorités qui désirent survivre.

Dans le domaine militaire proprement dit, il n'y a guère eu de changement dans les différents fronts au cours de la semaine. Mais il faut s'attendre à du nouveau prochainement, car la tension ne peut pas demeurer longtemps dans le même état sur la Volga, en Caucase, en Egypte et en Extrême-Orient.

M. Maxime Raymond, député de Beauharnois parlera dimanche à la radio et annoncera entre autres choses le nom du parti qu'il est en train de fonder avec MM. Paul Gouin, Chaloult, etc.

M. Duplessis continue sa guerre à tous ceux qui ne consentent pas à le suivre. Cela lui fait pas mal de monde à combattre.

L'hon. T.-D. Bouchard est l'objet d'une grande manifestation dimanche à St-Hyacinthe, pour célébrer le 25ème anniversaire de sa première élection à la mairie de cette ville.

## Inauguration d'une exposition de minéraux de guerre à Québec

Les hon. Edgar Rochette et Hector Perrier présideront la cérémonie. — C'est une exposition de minéraux recherchés actuellement dans tout le pays.

Québec. — L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et de Pêcheries maritimes, et l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, ont (Suite en page 8)

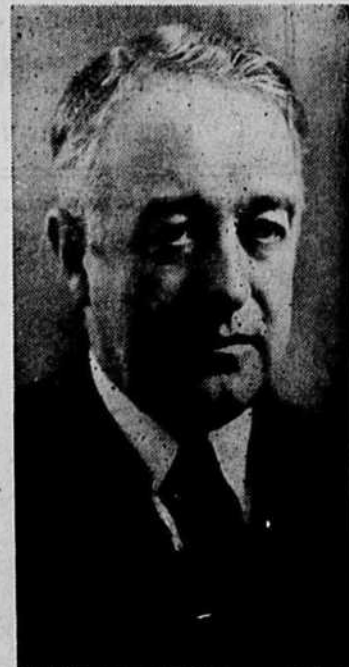
## M. King remanie son cabinet



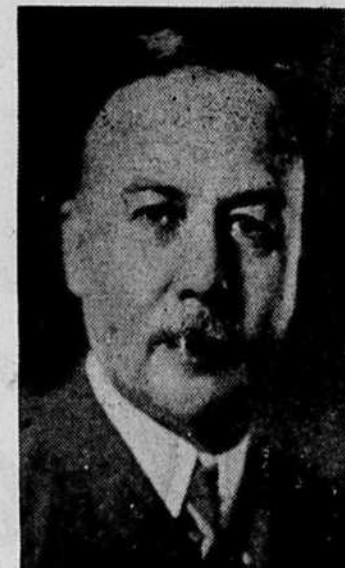
M. ALPHONSE FOURNIER



Le major-général L.-R. LA FLECHE



Me ERNEST BERTRAND, c.r.



Me THOMAS VIEN, c.r.



L'HON. J.-E. MICHAUD



L'HON. J. T. THORSON

# Laurent Lamirande montera sur l'échafaud le 5 février 1943

A moins d'un sursis ou d'une décision de la Cour d'appel renversant le verdict rendu contre lui par les jurés, Laurent Lamirande, de Languedoc, montera sur l'échafaud vendredi le 5 février prochain pour expier son crime, le meurtre de Paulette Richard.

Il était 4.05 p. m., vendredi dernier quand après 55 minutes de délibérations, par la voie de leur président, M. Armand Lapointe, de Val d'Or, les jurés ont rendu leur verdict de "coupable, à l'unanimité". Après un ajournement de 10 minutes, l'hon. juge Noël Belleau prononça la sentence de mort. Le procès commencé mardi après-midi avait duré trois jours et demi et occupé la Cour pendant sept séances de deux heures chacune.

### La cause portée en Appel

Samedi dernier le 3 octobre, avant de laisser notre ville, Me Lucien Gendron, C. R., procu-

reur de l'accusé nous a appris d'une façon certaine qu'il appellera de ce verdict à la Cour d'Appel siégeant à Québec à qui la cause sera soumise au cours de l'automne.

### Le procès

La première séance de ce procès désormais mémorable dans les annales judiciaires de notre district fut consacrée à l'assermentation du jury et à l'exposé des faits par Me Gérald Fauteux, procureur de la Couronne qui a conduit toute la cause, assisté de Me Henri Drouin, d'Amos substitut du Procureur Général pour le district d'Abitibi.

Après que Me Gendron eut récusé péremptoirement 14 jurés et eut vu les assesseurs en écarter deux autres pour causes, le jury fut formé comme suit: MM. Wilbrod Royer, Hormisdas Veillette, Siméon Lagrange, Armand Lapointe, Emery Masse, Aimé Lagrange, Joseph Gauthier, Armand Soumis,

Paul Girard, Achille Hamel, Ovide Boily et Joseph Perron.

### Acte d'accusation

Me Albert Grenier, greffier des Assises lut alors l'acte d'accusation porté par l'hon. Procureur Général de cette province reprochant à Laurent Lamirande "d'avoir tué illégalement Paulette Richard, d'Authier, dans la nuit du 25 au 26 mars 1942, commettant ainsi un meurtre".

On se souvient qu'au lendemain de l'incendie qui détruisit leur demeure, les cadavres de Madame Henri-Julien Richard et de sa fillette Paulette furent trouvés dans les décombres de la maison. Il y avait devant la Cour deux actes d'accusation pour le meurtre de chacune de ces deux personnes, Me Fauteux a alors déclaré que pour le moment la Couronne entendait procéder dans la cause concernant le meurtre de la première victime seulement, la fillette Paulette Richard.

Comme la séance tirait à la fin, Me Fauteux fit aux jurés un bref exposé de la cause. Il relata l'incendie de la demeure des Richard, la découverte dans les ruines du canon d'une carabine brûlée, d'une lampe déformée par les flammes et séparée de son brûleur ainsi que du ferrement de la sacoche de Mme Richard. Il dit alors qu'il essaierait de prouver la présence chez Mme Richard d'une forte somme d'argent: le tout en vue d'établir que le vol a été le mobile qui a animé l'auteur de ce crime.

### Déposition de feu M. Richard

Mardi matin Me Fauteux produisit le certificat de décès de M. Henri-Julien Richard, le mari et le père des deux victimes, survenu le 13 juin dernier à l'âge de 61 ans, à peu près trois mois après la nuit tragique du 25 au 26 mars.

Une fois ce certificat produit, la Cour permit la lecture aux

jurés du témoignage rendu par M. Richard devant l'hon. Juge Armand Boily à l'enquête préliminaire tenue à La Sarre le 23 avril dernier.

Au cours de ce témoignage lu par Me Albert Grenier, greffier, feu M. Richard disait qu'il a

laissé sa demeure à Languedoc le 5 octobre 1941 pour aller travailler à la mine Goldfield, à Malartic en qualité de chauffeur de bouilloires.

De cette date au 15 mars 1942, par mandats-poste et par lettres enregistrées il a envoyé à sa femme, à Authier entre \$400.00 et \$450.00, grâce au salaire qu'il retirait périodiquement. Cet argent était destiné à la construction d'une maison plus grande et plus confortable qui devait remplacer la modeste maison de bois de sa famille. Prévenu par télégramme du décès de sa femme et de sa fillette, M. Richard se rendit à Authier le 27 mars auprès des dépouilles mortelles exposées en chapelle ardente chez un voisin, M. Cyrice Ouellette. En visitant avec sa fille, Madame Paul Ferrigan, de Malartic, les ruines de la maison incendiée, il y trouva le canon d'une carabine brûlée, la monture en métal de la sacoche de sa femme et une lampe dont la partie réservée à l'huile était d'un côté du lit et le brûleur en cuivre, de l'autre côté. Du lit il ne restait que la charpente métallique et le sommier. Après avoir fait ces découvertes, M. Richard écrivit au procureur général pour lui demander de tenir une enquête sur toute l'affaire.

M. F. Gaulin

M. Fernand Gaulin, 49 ans, maître de poste d'Authier vient alors confirmer la déposition de feu M. Richard quand à l'argent envoyé par ce dernier à sa femme. Il dit qu'il a échangé à son bureau, une série de mandats se chiffrant en tout à \$450.00 du 5 octobre 1941 au 15 mars 1942.

(Suite à la page 5)

**LE TEMPS FROID À NOTRE PORTE**

**PROTÉGEZ, EMBELLISSEZ ET ISOLEZ VOTRE MAISON IMMÉDIATEMENT**

EN UNE SEULE APPLICATION AVEC LE **Vrai REVÊTEMENT INSUL-BRIC B.P. 5/8"**

**MAINTENANT**—avant que l'hiver commence— faites en sorte que votre vie en temps de guerre soit confortable en appliquant le Vrai Revêtement Insul-Bric B.P. à vos murs extérieurs.

**ÉCONOMISEZ LE COMBUSTIBLE**—Le Revêtement Insul-Bric (3/8 de pouce d'épais) donne la même isolation que 7 pouces de brique ou 18 pouces de béton. Votre demeure sera chaude et vous économiserez plusieurs dollars sur votre compte de chauffage. Nombre de témoignages sur l'économie du chauffage d'un tiers, sont gardés dans nos dossiers et peuvent vous être montrés.

**AMÉLIOREZ L'APPARENCE**—Posé à même les murs extérieurs en bardeau, clapboard, ou lambris de bois, le Revêtement Insul-Bric peut à peine être distingué de la brique réelle.

**FINI PERMANENT**—L'Insul-Bric n'économisera pas seulement sur le combustible mais il ne nécessite pas de peinture. Avec l'économie réalisée vous pouvez acheter des Certificats et Timbres d'Épargne de Guerre ainsi que des Obligations de la Victoire.

**BUILDING PRODUCTS LIMITED BP**

### Bûcherons demandés

PAR **LEBEL & GAGNON**

CLOVA, (mileage 40) pour

Bûcher du bois de 4 pieds à la corde de 8 pieds par 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de **LEBEL & GAGNON** et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à **M. ROSAIRE ROUX** ou à **AMOS, P. Q.**

**LEBEL & GAGNON** ou à **CLOVA, P. Q.**



**LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT**

**POUR MOI TOUJOURS MOLSON**

# LA GAZETTE DU NORD

MONTREAL, VENDREDI, 9 OCTOBRE 1942

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

## Chez les rotariens d'Amos

A leur dîner de jeudi le 1er octobre nos Rotariens ont abordé plusieurs questions auxquelles ils apporteront leur entière collaboration.

### Récupération du caoutchouc

On leur a demandé d'organiser un comité de récupération du caoutchouc en Abitibi. Ce comité comprendra deux échevins de notre ville, deux membres de la Chambre de Commerce sénior, deux membres de la Chambre de Commerce des jeunes et deux Rotariens. MM. Jacques Bouchard et Côme Lafrenière ont été choisis séance tenante pour y représenter leurs collègues. On fera dans tout l'Abitibi la récupération du caoutchouc qui sera amassé à Amos et ensuite expédié par wagon de chemin de fer à Montréal.

### Les mines d'or de l'Abitibi

M. Alexandre St-Onge communique à l'assistance un message qu'il a reçu de M. Pierre Beauchemin de Montréal au sujet de la rumeur concernant la fermeture de nos mines d'or dont les ouvriers seraient affectés à l'exploitation des mines des métaux de guerre. Les mines ainsi affectées dans leur main d'oeuvre seraient les suivantes: Perron, Cournor, Lamaque, Sigma, Sullivan, Siscoe et les Malartics. La désorganisation de la main-d'oeuvre qui exploite présentement ces mines auraient des conséquences économiques tout à fait ruineuses pour l'Abitibi. Aussi M. St-Onge demande-t-il à ses collègues de faire pression auprès de nos Chambres de Commerce

et de nos corps publics de l'Abitibi pour qu'ils prennent la défense de nos intérêts auprès des autorités fédérales. Le sort de l'Abitibi dit-il est trop intimement lié à l'exploitation de nos mines d'or pour que cette question nous laisse indifférents. L'assemblée a donné sa plus complète adhésion aux idées exprimées par M. St-Onge et se mettra immédiatement à l'oeuvre.

### Le forum interurbain du 11 octobre

On sait que le dimanche 11 octobre aura lieu à Amos le Forum Interurbain des clubs Rotariens du Nord. C'est le premier du genre au Canada et le Cercle d'Amos a l'honneur d'offrir cette primeur à ses membres grâce à l'excellent travail de son secrétaire M. L.-T.-B. De Grosbois qui a obtenu cet avantage lors du grand congrès de Toronto, tenu en juin dernier.

Le programme de cet événement social comporte deux allocutions qui seront prononcées sur le nouvel Emprunt de la Victoire, par MM. Fernand Dansereau et R.-P. Berry, organisateur de cet Emprunt pour notre région. Amos aura aussi la visite d'un délégué du Rotary International dans la personne de M. Francis Kettaneh, un parfait bilingue qui dirigera les délibérations de cette importante assemblée.

Les Rotariens de Malartic, Val d'Or et Bourlamaque se joindront à leurs collègues d'Amos pour y prendre part. Un programme social se juxtaposera à cette importante séance de nos Rotariens. Aussi en dehors de leurs délibérations, ces derniers entoureront-ils de leurs intentions et de leurs prévenances les dames qui prendront part au dîner et à la soirée récréative qui le suivra.

### Le Capitaine Paul Simard, R.C.A.M.C.

Il nous a fait plaisir de saluer dernièrement, le capitaine Paul Simard, de passage à Amos. Il est le fils du Dr. et madame E. Simard.

## LA FANFARE DU COLLEGE D'AMOS

### Cours de musique pour nos jeunes gens.

Comme toutes les institutions de cette importance, le Collège d'Amos aura sa fanfare déjà placée sous la direction de M. l'abbé Gérard Tessier, licencié en Musique Instrumentale qui fait partie maintenant du personnel de cette maison d'éducation.

Grâce à la générosité de nombreux citoyens d'Amos, le Col-

lège d'Amos a pu faire l'acquisition d'un corps de musique composé d'excellents instruments. Les autorités de notre collège-séminaire diocésain ont pu profiter d'une véritable aubaine en s'attachant les services de M. l'abbé Tessier dont la haute compétence a été reconnue par le Conservatoire de Musique de Montréal et qui lui a décerné sa licence en musique instrumentale il y a deux ans.

Les citoyens d'Amos apprendront aussi avec plaisir que ce professeur éminent est prêt à recevoir des élèves de musique instrumentale sans que ceux-ci soient inscrits comme élèves réguliers du Collège d'Amos. Nos jeunes gens de l'Externat St-Viateur et de nos autres écoles sont donc invités à suivre les cours de M. l'abbé Tessier à des conditions tout à fait raisonnables. Notre population voudra sûrement en profiter.

Reçu médecin en mai 1941, il est entré dans l'armée active en février dernier et a été promu capitaine en juin.

Le capitaine Simard, est le premier parmi nos jeunes d'Amos, à avoir cette promotion, et nous l'en félicitons chaleureusement. Il est actuellement médecin du régiment des Voltigeurs de Québec, au Camp Borden en Ontario.

A ce jeune officier, nous offrons nos meilleurs vœux de succès, dans sa carrière militaire.

album intitulé "Le peuple canadien en guerre". Dans cette brochure abondamment illustrée, d'une cinquantaine de pages, les Canadiens trouveront toutes les informations sur l'effort de guerre canadien qu'il soit possible de publier sans renseigner l'ennemi. Les hauts faits de nos forces armées, la mobilisation du capital humain et des ressources naturelles, la production de guerre, la lutte contre l'inflation, le coût de la guerre et ce qu'il faut pour le solder, voilà autant de sujets qui sont présentés de la façon la plus claire, au moyen de textes, graphiques et photos. En plus de renseigner, cet album porte un message sur la page frontispice qui s'adresse à chacun de nous et que nous reproduisons ici:

"Ce n'est plus seulement la guerre des soldats en uniforme, c'est la guerre du peuple, du peuple tout entier, et elle doit être livrée non seulement sur le champ de bataille, mais dans les villes et les villages, dans les usines et sur les fermes, au foyer et dans le coeur de tout homme, de toute femme et de tout enfant qui aime la liberté!"

## C'EST NOTRE GUERRE

Pour marquer l'entrée du Canada dans sa quatrième année de guerre, le Service de l'Information vient de publier un



Quand la  
**RÉCOLTE**  
est rentrée

C'est bon de revenir à la  
**BLACK HORSE**



La meilleure bière au Canada produite par DAWES depuis cinq générations

D  
E  
N  
T  
I  
S  
T  
E

Dr FLORENT BACON

1ère AVENUE  
AMOS, P. Q.

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**

1366 ST-DENIS, MONTRÉAL

# PROPOS FEMININS

## Banquet des Filles d'Isabelle au Château Inn

Environ 250 convives ont assisté au banquet des Filles d'Isabelle, dimanche dernier au Château Inn, sous la présidence de Madame (Dr) J.-E. St-Pierre, régente du Conseil d'Amos.

A la demande de Madame la Régente, Me L.-A. Ladouceur agit comme maître de cérémonie et souhaite la bienvenue à l'assistance après le Benedicite récité par M. l'abbé Rosaire Lapointe, aumônier du Cercle. Une garde d'honneur de 12 charmantes jeunes filles commandées par Mlle Thérèse Vézina était de faction en arrière de la table d'honneur. L'assistance a pu admirer leur superbe uniforme bleu marine relevé de galons rouge et or, avec képi d'une blancheur de neige.

Sous la direction de M. Phil Lavergne, la Petite Symphonie d'Amos présenta la Marche du Couronnement de Meyerber, l'ouverture White Queen, de Leyde, l'Adagio de Beethoven,

l'Ave Maria de Schubert, une sélection d'opéras et Victorious Legion de Zameinick.

Le programme musical comprenait aussi un chœur des Filles d'Isabelle, et deux mélodies chantées par Mlle Andrée Bourbeau, soprano: Mon Jardin de Roses de Haydn-Wood et "Mon coeur vous dédie sa mélodie, de Chopin, Mlle Jeanne Simard était au piano d'accompagnement.

Au dessert, Me Ladouceur présenta les orateurs suivants: M. le docteur Edmond Bourgault, grand chevalier du Conseil d'Amos, Madame Arthur Lafontaine, de Val d'Or, vice-régente d'Etat des Filles d'Isabelle, M. l'abbé Rosaire Lapointe, aumônier du Cercle d'Amos et Madame (Dr) J.-E. St-Pierre régente d'Amos.

Le banquet se termina par le chant "O Canada" accompagné par l'orchestre.

## Au cinéma Royal

**Dimanche le 11 et lundi le 12 octobre:** "Les Musiciens du Ciel", avec Michèle Morgan, René Lefebvre, Michel Simon, Boverie, Bergeron et Alexandre Rignault.

On a porté à l'écran l'oeuvre sociale des membres de l'Armée du Salut. Une forte distribution y entoure Michèle Morgan qui incarne l'une de ces chanteuses des rues que l'on nomme "Les musiciens du Ciel".

**Mardi le 13 et mercredi le 14 octobre:** "Suspicion", avec Joan Fontaine, Cary Grant, Sir Cedric Hardwicke, Nigel Bruce et Dame May Whitty.

Une jeune fille élevée à la campagne dans une famille bourgeoise épouse un jeune citadin dont le passé mouvementé fait bientôt naître chez elle toutes sortes d'appréhensions. La lune de miel est à peine terminée que le mari est fortement soupçonné d'avoir causé la mort tragique de son meilleur ami. L'héroïne de ce drame tout à fait empoignant a maintenant peur que son mari ne l'empoisonne. Elle décide de se retirer chez sa mère mais son mari insiste pour aller l'y conduire

en automobile. Chemin faisant un autre incident nous porte à croire que l'élu de son coeur veut la tuer de propos délibéré au cours d'un accident savamment préparé. Le dénouement nous éclaire sur les véritables sentiments de ce personnage mystérieux incarné par Cary Grant. Le rôle de la jeune femme est tenu avec son talent ordinaire par Joan Fontaine.

**Judi le 15, vendredi le 16 et samedi le 17 octobre:** "Lady Be Good", avec Eleanor Powell, Ann Sothern, Robert Young, Lionel Barrymore, John Carroll, Red Skelton, et Virginia O'Brien.

Comédie musicale qui comprend les chansons populaires "Fascinating Rythm", et "The Last Time I Saw Paris". Robert Young et Ann Sothern en tiennent les principaux rôles dans une intrigue qui comprend deux mariages et un divorce. Robert Young y incarne un jeune compositeur que ses succès grisent et lui font perdre la tête. L'expérience de la vie lui ramène le sens commun qu'il n'aurait pas dû perdre.

**Dimanche le 18 et lundi le 19**

**octobre:** "Le Cantinier de la Coloniale", avec Bach, Saturnin-Fabre, Yvette Lebon, Pierre Magnier, Georges Prieur et Paul Gury.

Piéchu incarné par Bach joue la contre-basse dans la fanfare du régiment dont il est le cantinier et fait le désespoir de son directeur musical, à cause de son insouciance et de ses frasques répétées. Il est en outre le père d'une jolie fille courtisée par un soldat qui fait son service mais se destine à être avocat. Ce soupire n'est pas du goût de Piéchu qui déteste les avocats. Un jour Piéchu apprend qu'un frère décédé en Amérique lui a laissé cinq millions de dollars, soit cent millions de francs au cours du change de cette époque. Il devient alors un personnage très populaire. Les notables de son village se souviennent alors qu'ils ont des fils à marier et les dépêchent auprès de Mlle Piéchu. Au cours d'une équipée qui le conduit en prison avec le futur avocat qui courtise sa fille, Piéchu apprend à apprécier ce dernier qu'il accepte comme gendre.

## Madame Abraham Nadon meurt subitement en faisant son chemin de croix

Mercredi de la semaine dernière Madame Abraham Nadon de cette ville était à faire son chemin de croix vers 6.15 du matin quand elle s'affaissa soudain pour ne pas se relever. Deux fidèles qui pénétraient à ce moment dans l'église prévinrent un petit servent de messe du nom de R. Gilbert qui s'en fut avertir Mgr Dudemaine alors dans la sacristie. Mgr le curé d'Amos administra immédiatement les derniers sacrements sous condition à cette pieuse femme qui avait l'habitude d'aller à la messe et de communier tous les matins.

Appelé d'urgence, M. le docteur Dion, coroner-adjoint, arriva à l'église vers 6.50 pour constater la mort qu'il attribua à une syncope cardiaque.

La défunte était âgée de 63 ans. Elle était l'épouse remariée de notre concitoyen, M. Abraham Nadon, ancien chef de police de notre ville et actuellement à Arvida où il travaille depuis quelques mois. Elle était aussi la soeur de M. Frédéric Gendron, de la maison St-Onge et Cie et membre de la Commission scolaire d'Amos.

Née Georgiana Gendron, elle avait épousé en première noce feu J. Tessier dont elle eut quatre filles et un fils qui lui survivent: Mme Peter MacDonald (Aurore Tessier), de Malartic, Mme Rosaire Champagne (Elena) d'Amos, Mme J. Fontaine (Irène) de Malartic et M. Antonio Tessier, de Montréal. Elle laisse aussi dans le deuil, outre son époux, M. Abraham Nadon et ses enfants déjà mentionnés, quatre frères et trois soeurs: M. Frédéric Gendron, d'Amos, M. Roméo Gendron, de La Pérade, M. Cléophas Gendron, du même endroit, M. Philippe Gen-

# LE CACAO FRY

Prime par sa Qualité

## L'ECONOMIE DU COMBUSTIBLE

L'économie du combustible est sur la liste des épargnes que doivent pratiquer les Canadiens, cet hier. Nombre de propriétaires réduiraient de beaucoup leurs frais de chauffage en recouvrant d'un matériel isolant les murs de leur maison.

On épargnerait le charbon, l'huile et le transport en réduisant la consommation du carburant, signalent les personnages officiels, et c'est devenu un devoir patriotique aussi bien qu'une épargne très utile d'économiser le carburant. Les Buildings Products Limited, fabricant de matériaux isolants, de bardeaux d'asphalte et autres matériaux de construction, signalent que l'isolant réduit la consommation du carburant et le coût de chauffage, de même qu'il améliore grandement l'apparence d'une maison et diminue les frais d'entretien.

Particulièrement cette année, les propriétaires profiteront du mois d'octobre pour vérifier tout le système de chauffage de leur maison, examiner chacune des fenêtres et des portes, réparer murs et toit et voir à ce que partout l'isolement du froid soit aussi parfait que possible. L'emploi de matériaux isolants est très pratique et peu dispendieux et il est prouvé que ces matériaux réduisent les frais de chauffage de 25 à 30 pour cent. Sans même recourir aux services d'un menuisier, un homme quelque peu adroit peut recouvrir lui-même les murs extérieurs de sa maison d'insulbrick et les murs intérieurs d'insul-board.

Ces revêtements d'insulbrick et d'insul-board amélioren-

dront, de Rouyn, et Mes Albert Gendron, de St-Jean, Gédéon Leboeuf, de St-Casimir, Azarias Lépine, également de St-Casimir.

A la famille éprouvée la "Gazette du Nord" offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

rent beaucoup l'apparence de l'habitation et sont de très bonne durée. L'épargne résultant de l'emploi de matériaux isolants, les directeurs de la compagnie se permettent de suggérer aux propriétaires de la placer à l'achat de certificats d'Épargne de Guerre ou d'obligations de la Victoire.

## ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

## Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement réconfortant.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

## PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

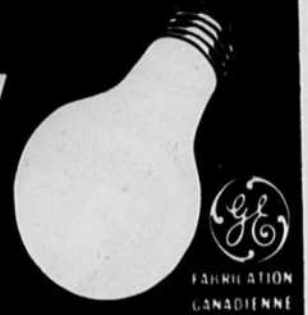
**PILULES ROUGES**

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Voir Clair pour le Travail de Guerre

LE MOYEN AMPOULES

**EDISON MAZDA**



CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

GE FABRIATION CANADIENNE

L-22 F

**DECES ET FUNERAILLES  
DE M. LUCIEN PAQUETTE**

Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil, deux filles: Mme Georges Duchemin (Germaine) d'Amos et Mlle Roberte Paquette, de Rouyn, autrefois d'Amos; deux fils: Conrad, d'Amos et Paul-Emile, de Détroit; une soeur: Mme Thomas Bissonnette, de Timmins.

Les funérailles ont eu lieu lundi à neuf heures. Un long cortège suivit la dépouille mortelle de la résidence de M. Conrad Paquette, sise sur la quatrième avenue, jusqu'à l'église et de là au cimetière paroissial où eut lieu l'inhumation. A l'église, M. l'abbé M. Legault fit la levée du corps et Mgr Dudesmaine, P. D., chanta le service divin assisté de MM. les abbés Legault et Deschênes. La

chorale était sous la direction de M. France Brien, maître de chapelle.

Les porteurs étaient MM. David Gourd, H. Boisvert, G.-A. Brunet, F. Bissonnette, Eugène Godon et Omer Trudeau.

A la famille en deuil, la "Gazette du Nord" offre l'expression de ses vives condoléances.

**BELLE PROMOTION AU  
CANADIEN NATIONAL**

**M. Oswald-Arthur Trudeau, promu agent général du service des voyageurs du Canadien National.**

M. Oswald-Arthur Trudeau,

agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, est promu



**O.-A. TRUDEAU**

agent général du service des voyageurs, annonce M. C. W.

**Elections au Syndicat  
ouvrier**

Le Syndicat des travailleurs du bâtiment de l'Abitibi a tenu récemment son élection annuelle. Les officiers élus l'an dernier ont tous été réélus par acclamation pour un deuxième terme, comme suit:

Président, M. Joseph Bisson; vice-président, M. Léon Vaillancourt; secrétaire, M. Armand Ricest; agent d'affaires, M. Anatole Perrier; directeurs: MM. Narcisse Champagne, Félix Chaussé, Adélarde Garné, Henri Coté, Ludger Lapointe.

Johnston, directeur général du service des voyageurs de ce réseau. Il succède à M. E. C. Elliott qui prend sa retraite après 48 années de services continus.

La  
**Patrie lui demande  
le sacrifice  
suprême**



**Elle vous  
charge, vous, d'une grave  
responsabilité**

**N**E nous abusons pas: nous sommes engagés dans une guerre totale contre des ennemis fanatiques, déterminés à tout et conduits par des chefs habiles. Nous les vaincrons, oui, mais seulement à condition que les civils rivalisent avec les combattants de bravoure et d'esprit de sacrifice.

**VOTRE DEVOIR ENVERS LA PATRIE**

Le Canada n'attend pas de vous tous que vous preniez les armes; mais il place sur vos épaules une responsabilité très grave. Chaque jour, la guerre lui coûte six millions de dollars de plus que le produit des impôts. Cet argent doit provenir de vos prêts volontaires à vous qui lisez ces lignes. Voilà pourquoi le Pays vous demande d'acheter ses Obligations de la Victoire.

Le Canada sait que vous répondrez à son appel. Il s'en remet à votre patriotisme sincère, à la

fiereté qu'il vous inspire, à l'orgueil que fait naître en vous tout ce qu'il symbolise à vos yeux.

**CE DEVOIR, IL FAUT L'ACCOMPLIR**

Ces derniers temps, le revenu des Canadiens a augmenté dans des proportions énormes. Des milliers d'entre eux gagnent aujourd'hui plus que jamais. Dans d'innombrables foyers, garçons et filles gagnent de l'argent pour la première fois.

Peut-être n'est-ce pas votre cas à vous. Quoi qu'il en soit, votre devoir est clair. Vous devez faire comprendre à tous les membres de votre famille qu'ils doivent établir le budget des dépenses de la semaine et faire régulièrement des économies. Vous devez tailler impitoyablement dans toutes les dépenses frivoles ou inutiles. Engagez toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. Que la devise de votre foyer soit: "Travailler, épargner, prêter".



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

*Prêtez donc au Pays*

**PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE**

*Voilà* **Voire GIN favori**  
*Voilà* **Voire GENIÈRE favori**



*Voilà* **Voire favori**  
**MELCHERS CROIX D'OR**

40 oz. -- \$3.90  
26 oz. -- \$2.70  
10 oz. -- \$1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED,  
MONTREAL & BERTHIERVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchés. Remasquez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.

tifs des funérailles des deux de la sacoche de sa mère.  
victimes.

M. L.-P. Jacob

M. L.-P. Jacob, contremaître de la Voirie provinciale a vu la carabine brûlée dans l'après-midi du 27 alors que le docteur J.-A. Bertrand, de Makamik, coroner de l'Abitibi pour la partie ouest faisait des recherches sur les lieux de l'incendie. Des lambeaux de chair brûlée adhéraient au canon de la carabine qu'il a trouvée en fouillant dans les débris de la maison incendiée. C'est lui qui a remis ce canon de carabine à M. Ouellette.

A Me Gendron, M. Jacob a répondu que l'accusé s'est occupé des préparatifs des funérailles et qu'il était allé chercher la croix devant précéder le cortège funèbre.

Mme Paul Ferrigan 29 ans, de Malartic a dit à la Cour que sa mère était âgée de 51 ans et que sa soeur Paulette avait 8 ans. Elle a confirmé la déposition de son père feu M. Richard quant à la découverte de la carabine, de la lampe et des ferments

A Me Gendron elle a affirmé en transquestion que jamais sa mère n'avait eu de carabine, mais qu'elle entraînait d'ordinaire sa hache tous les soirs, à l'intérieur de la maison.

M. N. Darlby

M. Nazaire Darlby, directeur de funérailles et embaumeur de Rouyn a fait une courte apparition pour dire que les ossements remis à la Sûreté Provinciale étaient bien ceux de Madame Richard et de sa fillette exposée en chapelle ardente chez M. Cyrice Ouellette. Il n'a pas été transquestionné par la défense.

Dr Rosario Fontaine, médecin légiste

C'est le 25 avril que M. le docteur Rosaire Fontaine, médecin-légiste a procédé à l'examen de ce qui restait du cadavre de Paulette Richard, soit une partie du torse mesurant 18 pouces de longueur par 7 pouces de largeur. Il a pu y distinguer le sexe de la victime et son âge, de 7 à 8 ans, grâce à une radio-

**Que Mes Repas  
Sont  
Bons**

Depuis que  
je prends

**Les Pilules  
du Dr Chase**

graphie, qu'il a produite devant le jury. A Me Fauteux qui lui exhibait la carabine produite en cour comme exhibit il a dé-

(Suite à la page 7)

## Laurent Lamirande...

(Suite de la page 2)

M. Adélar Bergeron

M. Adélar Bergeron, 41 ans, cultivateur d'Authier est venu déclarer qu'il était le voisin immédiat des Richard et a été le premier à se rendre sur les lieux du sinistre à minuit et demi alors que les flammes s'échappaient de la porte, des fenêtres et de la toiture de la maison en feu. Il y a rencontré l'accusé qui lui a dit: "Pour moi, ça ne me fait pas de rester ici, il faut que je m'en aille." Dix minutes après son arrivée, M. Bergeron voyait la maison s'effondrer, la couverture entraînant avec elle les poutres qui la soutenaient. A 3 heures du matin le feu avait consumé la maison de fond en comble. M. Bergeron est retourné sur les lieux à 7 hres du matin. Il y a vu alors le canon de la carabine, en travers des ossements calcinés des deux victimes. Quelques jours plus tard il a trouvé la lampe et son brûleur reposant chaque côté du lit à 4 ou 5 pieds l'un de l'autre.

M. Cyrice Ouellette

Le témoin qui succéda à M. Adélar Bergeron fut M. Cyrice Ouellette, 44 ans, cantonnier à l'emploi du Canadien National. Rendu sur les lieux de l'incendie quelques minutes après Bergeron, il constata que la maison s'était complètement effondrée sous l'action du feu. Il y retourna à 7 heures du matin et se rendit compte que les corps de Madame Richard et de sa fillette reposaient sur le sommier de leur lit. Celui de la première y était allongé dans la position normale, quant à celui de la fillette il semblait ramassé sur lui-même. On a transporté chez lui deux jours plus tard le canon de carabine et les deux morceaux séparés de la lampe.

En transquestion, il avoue à Me Gendron que l'accusé a montré beaucoup de sympathie et de sollicitude à M. Richard et aux autres membres de sa famille. Il est allé chercher M. Richard à la gare d'Authier à son arrivée de Malartic et s'est occupé activement des prépara-

**SI VOUS  
PENSEZ  
A LUI—**



## VOTRE IMPÔT N'EST PAS LOURD

Les soldats canadiens font chaque jour des sacrifices qui ne peuvent être mesurés en dollars et en sous. Eux, c'est leur vie même qu'ils risquent; et, en comparaison de ce qu'il font, c'est peu de chose vraiment que de payer l'impôt sur le revenu. Il est juste que nous payons l'impôt puisque c'est notre guerre, à nous aussi, et qu'il faut la gagner. Chacun doit payer — tous ceux qui gagnent de l'argent — hommes et femmes, patrons et employés. Et c'est pour vous faciliter la tâche, pour vous éviter d'avoir à payer à la fin de l'année tout l'impôt à la fois, que le gouvernement a exigé que les employeurs déduisent une partie de l'impôt sur chaque paye.

Pensez aux Canadiens qui combattent . . . et vous conviendrez que l'impôt sur le revenu n'est pas lourd!

**L'INDUSTRIE CANADIENNE  
DE LA PULPE ET DU PAPIER**

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

## Lemay Cola Enregistrée

Manufacturier de Liqueurs Douces

OFFRE AU PUBLIC LES PRODUITS SUIVANTS:

Lemay-Cola, Nectar Lemay, Cocktail Lemay, Orange Kist, Crème Soda Kist, Blue Bird, Eau Minérale, B-B Cola en bouteilles de 6½ oz, 12 oz, et 20 oz.

Kist Pale Dry Ginger Ale,

Green Label Ginger Ale, Club Soda

Le tout préparé avec soin à nos nouveaux ateliers d'Amos

Conservez les bouchons-capsules LEMAY, ils vous donnent droit aux primes LEMAY.

**LEMAY COLA ENREGISTRÉ**

273, 1ère AVENUE EST,

AMOS

Tél.: 135

# Laurent Lamirande...

(Suite à la page 6)

claré que c'était une arme de calibre 22, de modèle "A" spécial. Habilement transquestionné par Me Gendron, le docteur Fontaine a déclaré que la courbe marquée du canon pouvait avoir été causée par la chute des poutres de la toiture de la maison incendiée. Le témoin a causé toute une sensation à l'audience en déclarant que la carabine n'avait aucun rapport avec la mort des deux victimes, vu qu'il n'avait trouvé aucun projectile dans les restes mortels de la mère et de la fillette.

## Georges Désilets

Le succès obtenu par la défense lors de la transquestion du docteur Fontaine a été vite atténué par le témoignage de M. Georges Désilets, d'Authier qui lui a succédé comme témoin. Ce dernier a raconté que le 20 mars, il a prêté sa carabine à Fernand Lamirande qui la lui empruntait pour son frère Laurent Lamirande, l'accusé, qui voulait aller à la chasse. Le 28 mars, quelques jours après l'incendie, Désilets eut la visite de l'accusé à qui il apprit que l'on avait trouvé une carabine sur les cadavres des deux victimes. L'accusé lui proposa alors de lui remettre une vieille carabine qu'il avait et l'engagea à dire que celle-là était la carabine empruntée et remise à son propriétaire. Désilets refusa ce marché séance tenante et l'accusé lui dit alors: "La carabine que l'on a trouvée chez les Ri-

chard, c'est la tienne, si tu dis la vérité, je suis condamné".

Jeudi matin à 10 hres avec un tact et une discrétion qui ne laissait rien soupçonner aux jurés, Me Fauteux a fait application auprès du Tribunal pour examiner la légalité de certaines preuves qu'il avait à offrir à la Cour. L'hon. juge Belleau a alors demandé au jury de se retirer dans ses quartiers pendant que l'on examinerait la légalité de cette preuve.

## Enquête sur voir dire

Une fois les jurés retirés de la salle d'audience le procureur de la Couronne procéda à l'examen des témoins qui ont reçu les confessions de l'accusé. Ce "petit procès dans le grand" appelé en termes légaux **enquête sur voir dire** révéla que le 3 avril le détective Jean-Louis Ross de La Sarre arrêta Lamirande, à Authier et le conduisit à la prison de La Sarre où il fut détenu comme témoin important de l'enquête du coroner sur autorisation de M. le coroner Bertrand. Devant la parfaite légalité de la réception des aveux, la Cour admit les confessions de l'accusé, sans objection de la part de la défense. Les jurés vinrent donc reprendre leurs sièges dans l'après-midi et prirent connaissance de trois confessions que leur lut Me Albert Grenier, greffier de la Cour.

## Première confession

Dans la première, Lamirande

raconte au détective Henri Pinard que dans la soirée précédant l'incendie il a rencontré à Authier deux malandrins qui lui auraient emprunté sa carabine pour aller commettre un vol chez les Richard. Pour sa coopération et l'achat de son silence il aurait reçu un peu plus de \$100 à lui remis chez lui, comme sa part du butin. Cet argent il l'aurait caché dans la grange de son père à gauche de la porte à l'intérieur, en entrant.

## Deuxième confession

Le lendemain de cette déclaration en date du 17 avril assermentés par Lamirande devant le détective Pinard en sa qualité de Juge de Paix et en présence du lt-détective Laurent Forest de Montréal et du détective J.-L. Ross de La Sarre, l'accusé en a fait une seconde, qui se résume comme suit. Entre 11 heures et minuit le 25 mars, il a pris sa carabine et s'est rendu chez les Richard, la porte de la maison n'étant pas verrouillée, il y est entré et a pénétré dans la chambre de Madame Richard éclairée par une lampe basse. Madame Richard s'est levée. Lamirande lui a lancé sa carabine d'une distance de trois ou quatre pieds et Madame Richard est tombée sur son lit, pour ne pas se relever. La fillette Paulette Richard ne s'est pas réveillée. L'accusé se serait alors emparé de l'argent contenu dans la sacoche qui reposait sur le bureau, environ \$200 mais qu'en faisant un faux mouvement il aurait renversé la lampe allumée. Rentré chez lui il aurait caché l'argent entre le moteur à essence et le moulin à faucher

Compagnons de Chasse:  
**VOTRE FUSIL**  
et  
**le Gin**  
de **Kuyper**



La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois.

**10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,**  
**\$1.15 \$2.70 \$3.90**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

# GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN 1695

dans la grange de son père, se serait couché et serait ensuite allé au feu.

## Où est l'argent du vol?

Le 20 avril il aurait déclaré au détective Pinard qu'il l'avait trompé sur la cachette de l'argent et lui aurait indiqué l'endroit où comme question de fait MM. Pinard, Forest et Ross découvrirent plus tard 19 billets de \$10 chacun, en arrière de la grange entre les deux lambris.

## Troisième confession

Dans une troisième confession donnée à Amos au sergent détective Gustave Girouard, l'accusé aurait déclaré en l'écrivant et le signant de sa main sur du papier demandé à M. Girouard à cette fin: "J'ai fait l'incendie des Richard, par découragement, par découragement d'amour, je voulais me marier et je n'avais pas d'argent."

## Fin de la preuve

Après la production de ces confessions, la Couronne a déclaré sa preuve close. La défense n'a pas produit de témoins mais a demandé la libération du jury avant le verdict en disant que quelques irrégularités commises lors de l'assermentation des jurés les rendaient inaptes à rendre un verdict. L'hon. Juge Belleau a rejeté cette motion.

## Plaidoyer de Me Fauteux

Dans son plaidoyer, Me Fauteux a fait le résumé de la preuve, examiné les exhibits, lié les confessions aux témoignages rendus et a demandé un verdict de meurtre contre l'accusé.

## Me Lucien Gendron

Parlant au nom de la défense, Me Gendron a demandé un verdict d'homicide involontaire. "Rien dans la preuve dit-il ne démontre que Laurent Lamirande a allumé intentionnellement le feu qui a causé la mort de Paulette Richard, que la Couronne lui reproche. Sa déclaration ne mentionne qu'un accident. C'est par mégarde qu'il a renversé la lampe allu-

mée dans la chambre des deux victimes. Je ne vous demande pas un acquittement, je ne vous demande qu'un verdict d'homicide involontaire, conforme d'ailleurs à la preuve mise devant vous par la Couronne."

## Adresse du juge

M. le juge Noël Belleau fit alors son adresse au cours de laquelle il définit le meurtre et l'homicide involontaire. Si Lamirande n'a pas allumé l'incendie intentionnellement votre devoir est de le trouver coupable d'homicide involontaire. Seulement vous devrez tenir compte de sa dernière déclaration signée et remise au sergent-détective Girouard d'Amos et qui se lit comme suit: J'ai fait l'incendie d'Authier par découragement, par découragement d'amour, je voulais me marier et je n'avais pas d'argent."

C'est alors que les jurés se sont retirés et sont revenus 55 minutes plus tard rendre le verdict que l'on sait.

Tant au prononcé du verdict qu'à la réception de sa sentence, Laurent Lamirande, âgé de 20 ans, jeune homme à la figure sympathique autant qu'impassible n'a manifesté aucune émotion. Pas un muscle de sa figure n'a bougé quand s'est joué devant lui la dernière scène de la tragédie commencée dans la nuit du 25 au 26 mars dernier, dans le petit hameau de Languedoc, à la sortie est du village d'Authier.

## Achetez des Certificats

## d'Épargne de Guerre

## ANNONCES CLASSIFIEES

### "Onguent Pérusal" Secret Indien

Pour résultat satisfaisant et rapide du rhume, d'arthrite, d'eczéma, gratelle, plaies, mal de gorge, impétigo, diverses affections de la peau avec démangeaison. Prix: \$1.25.

Institut Le Bon,  
Station Dolorimier C. 2,  
Montréal, P. Q.



**UN EXCELLENT SOUS-VÊTEMENT**

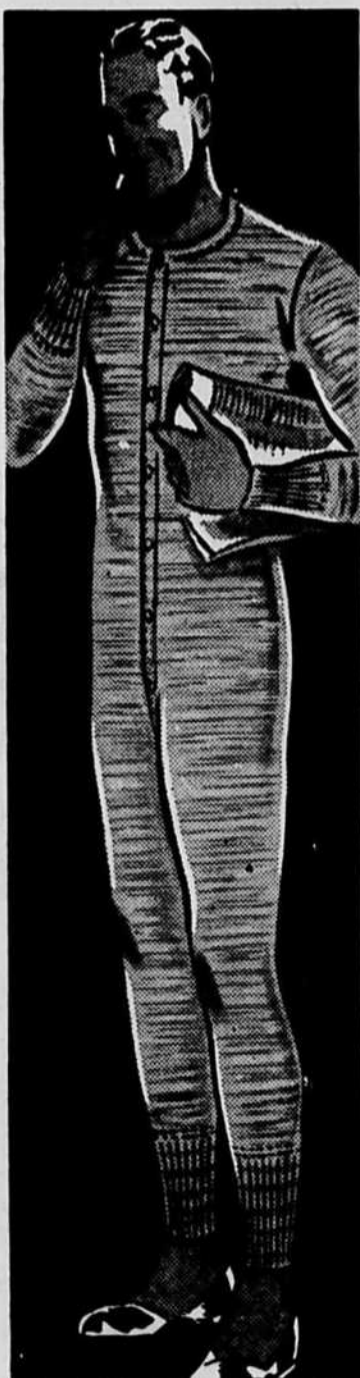
● Le Sous-Vêtement Penmans "95" offre une satisfaction remarquable et une protection salutaire—à un prix vraiment modique. Son tricot en mérinos souple est chaud sans être lourd—exactement ce qu'il faut pour le confort.

La qualité supérieure et uniforme que vous avez toujours trouvée dans les Penmans est encore évidente aujourd'hui.

Nous vous suggérons de prendre bien soin de vos sous-vêtements. Vous pouvez les faire durer plus longtemps si vous les lavez convenablement. Employez un savon doux et de l'eau tiède—pas d'eau chaude. Ne les frottez pas sur la planche à laver—frottez doucement les endroits sales entre les mains. Ne les pendez pas où ils pourraient geler en séchant.

**Penmans**  
**95**

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS



**Cigarettes**  
**SWEET**  
**CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

**Formation à Amos d'un sous-comité consultatif féminin qui coopérera avec la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre**

Dimanche dernier dans l'après-midi, plusieurs dames d'Amos se sont réunies dans les salons du Château Inn, à la demande de M. J.-O. Fournier, représentant local de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Le but de la réunion était la formation en Abitibi d'un sous-comité facultatif féminin de district qui prêtera son concours à cet organisme fédéral.

Présidentes conjointes du comité régional consultatif féminin, Mesdames Tancrede Jodoin et J.-L. Hodges de Montréal ont assisté à la réunion et ont donné certaines précisions sur l'organisation et le travail de ce comité en formation.

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre possède parmi ses attributions le devoir de surveiller la hausse des prix et de voir à ce qu'elle ne dépasse pas la limite fixée par ce que l'on appelle "le plafond des prix". Est-il un groupe de personnes mieux préparées à s'enquérir des fluctuations du marché du vêtement et des denrées alimentaires que les dames qui administrent le budget familial et savent à un sou près la hausse et la baisse des différents produits de notre marché local. Aussi Mesdames Jodoin et Hodges ont-elles demandé à nos dames d'Amos une collaboration qui leur a été assurée séance tenante.

**Election des officiers**

Le sous-comité local consultatif féminin a donc procédé comme suit à l'élection de ses officiers: Présidente, Madame Gus-

tave Duguay; vice-présidente, Madame Laval Goulet; secrétaire, Madame (Dr: Emile Martel; conseillères, Mesdames J.-P. Norrie; Albert Allard, Jos. A. St-Onge et Xavier Thibault.

Les dames élues à ces différentes charges verront à nommer dans chaque municipalité de l'Abitibi des agents de liaison qui coopéreront avec elles dans leur travail.

La formation du sous-comité féminin consultatif d'Amos porte à 17 les organismes du genre organisés à date dans la Province de Québec.

**Ste-Anne de Roquemaure**

**Baptêmes**

Le 20 sept., Joseph-Fernand, enfant de M. et Mme Octave Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Pinard.

—Le 20 sept. A M. et Mme Albert Laprise, un garçon. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Cadoret.

—Le 27 sept., J.-Gilles, enfant de M. et Mme Léo Plourde (Rose Mainville). Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Mainville.

—Le 27 sept., J.-Marcellin, enfant de M. et Mme Romuald Caron, (Berthe Gauvin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gamachu, représentant M. et Mme Léo Leblanc, de Arvida.

**Caisse scolaire, dit Epargne des sous**

Les enfants de nos écoles sont fidèles à déposer, chaque mois, le montant de leur souscription. Les écoles, no 2, 3, 4 et 5 comptent 234 membres inscrits à la caisse. Nous aurons bientôt le rapport des écoles No 1, 6, 7, 8.

Souhaitons que le fonctionnement de la Caisse soit un

réel succès au cours de l'année scolaire 42-43. Les titulaires de chaque classe apportent du dévouement à ce beau travail. Avec la coopération des parents et des enfants, soyons assurés que la caisse scolaire donnera un résultat insurpassable. Continuons ce bon travail sans relâche et dans quelques années, grâce à l'exemple des parents et à l'entraînement que tous les éducateurs auront donné aux enfants de Roquemaure nous verrons une paroisse prospère avec une population économe. N'est-ce pas aussi enseigner la tempérance, et l'esprit d'ordre et de renoncement.

Ce sont là des avantages précieux que nous assurerons à nos enfants et ils sauront en être reconnaissants d'autant plus qu'ils en auront un grand besoin. Que chacun se mette à l'oeuvre de grand coeur!

**Cercle des Fermières**

Le 21 sept eut lieu la réunion des Fermières de la paroisse sous la présidence de Mme Louis Verrette en remplacement de Madame Théophile Martel, absente. Des prix de concours de jardin furent attribués à qui de droit.

Félicitations aux heureuses gagnantes.

La partie récréative par quelques garçons de l'école No 4: récitation: "La réponse de Frontenac". Lecture, par la bibliothécaire-lectrice: Mes miracles par l'abbé Germain.

**Suivons ce cours!**

Une institutrice de coupe passera quelque temps dans notre localité pour y donner des leçons de coupe. Nombreuses seront les dames qui bénéficieront de ces leçons de la plus haute importance.

**Tirez le meilleur parti de votre THÉ..**

*employez*  
**de l'eau BOUILLANTE**

**"SALADA"**

**Bienvenue!**

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Mademoiselle Annette Desrochers, garde-malade qui remplace Mlle Madeleine Lavoie, g.m.e., qui a si bien exercé sa noble profession dans notre paroisse durant son séjour. Mlle Desrochers continue admirablement bien le magnifique travail de Mlle Lavoie et nous ne voulons pour elle que des jours heureux parmi nous.

**Inauguration...**

(Suite de la page 1)

inauguré officiellement, au Musée provincial, une exposition des minéraux de guerre que l'on recherche présentement de par tout le Canada.

Cette exposition, montée par le ministère des Mines, en collaboration avec M. Paul Rainville, directeur du Musée provincial, restera ouverte jusqu'à la fin de la guerre. Parmi les minéraux qui seront exposés, mentionnons les suivants: chromite, spath fluor, spath d'Islande, pyrolusite, psilomélane, manganite, manganèse des marais, minéral de manganèse, cinabre, mica, muscovite, phlogopite, molybdénite, quartz, cassitérite, stannine, wolframite,

cheelite, ferberite, carnotite, etc. Certains de ces minéraux peuvent être trouvés dans la province de Québec. Le ministre des Mines demande aux coupeurs de bois de même qu'aux sportsmen qui vont en forêt, d'avoir les yeux bien ouverts, et de rapporter au Laboratoire des mines de Québec toute roche qu'ils croiront sortir de l'ordinaire. Qu'on se souvienne que ce sont des recherches de ce genre qui ont amené la localisation du cinabre (un minéral de mercure) en Colombie canadienne. Le rendement de cette seule mine est maintenant suffisant pour satisfaire aux besoins de l'empire.

Dans la rotonde du plancher principal du Musée provincial, on pourra également admirer une pièce de fonte malléabilisée, obtenue par réduction du minéral de St-Charles (magnétite titanifère) de la rivière Saguenay. Cette pièce est remarquable par sa grande résistance à la corrosion atmosphérique. Aucune graisse ou vernis ne protège ce morceau de métal qui a été poli sommairement. Sa dureté Brinel est de 302.

Le ministère des Mines a subventionné les recherches qui ont conduit à ce brillant résultat.



*... maintenant nous servons du VIN l'après-midi*

"Sûrement nous aimons prendre un verre de vin l'après-midi. Nous avons choisi Bright's HERMIT—types Sherry ou Porto—parce qu'il est délicieux et d'un prix raisonnable."



Le vin Hermit est le favori au Canada; on le sert l'après-midi, en tout temps. C'est un vin riche, moelleux et corsé parce qu'il est fait des plus beaux raisins canadiens, vieilli dans le bois et fortifié au brandy. Le vin Hermit avec des gâteaux ou des biscuits secs et du fromage est un régal. Buvez-en l'après-midi et même aux repas.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec

26 oz. **BRIGHT'S** 40 oz.  
**60¢ HERMIT 95¢**

(Types Porto et Sherry)

**T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.**  
Lachine, P.Q. • Regina, Sask.



**Personne recherchée**

M. Pierre Rouillard de St-Marc de Figury a un message important à communiquer à un M. Audet dont il ignore le prénom, qui travaille présentement quelque part en Abitibi comme menuisier et qui est le fils de M. Odilon Audet, autrefois de Honfleur (Bellechasse) et maintenant de Montréal. La personne recherchée est priée de communiquer avec

**M. Pierre Rouillard,**  
ST-MARC DE FIGURY,  
Abitibi, P. Q.

**INSTITUTRICE DEMANDEE**

La Commission scolaire de Senneterre désire engager une institutrice pour enseigner dans une école située à 3 milles du village. Salaire: \$100.00 par an en plus du logement et du chauffage de ce logement. S'adresser à

M. RENE MENARD,  
secrétaire-trésorier

**Commission Scolaire**

SENNETERRE, ABITIBI, P. Q.